

DEMANDE D'INTERVENTION :

- POUR LE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES (marron)
- POUR LE BAC DE COLLECTE SÉLECTIVE - TRI (jaune)



Remplir uniquement les champs qui concernent l'intervention souhaitée

1. HABITATION

- C'est une nouvelle construction
- C'est une habitation déjà existante
- Je viens d'emménager et les volumes des bacs présents dans l'habitation me conviennent. (Remplir uniquement le point 2)

2. IDENTITÉ (indiquer un téléphone où vous êtes facilement joignable pour traiter plus rapidement votre demande)

Nom – Prénom
Adresse postale
Commune
Téléphone (portable et/ou fixe)

- Je suis propriétaire
- Je suis locataire. Identité du propriétaire :

3. BAC : des bacs sont présents dans l'habitation ?

ORDURES MÉNAGÈRES :

- OUI, compléter le point 4.
- NON, compléter le point 5.

COLLECTE SÉLECTIVE – TRI :

- OUI, compléter le point 4.
- NON, compléter le point 5.

4. ÉCHANGE DE BACS : motifs de la demande et volume souhaité

Chapitre 2, Article 2.1.3 du Règlement de collecte : « le SICTOM de la Région d'Auneau se réserve le droit de facturer le changement du volume du bac 40€ à partir du deuxième changement par an »

4.1 MOTIF DE LA DEMANDE :

ORDURES MÉNAGÈRES

- Volume inadapté / ancien volume :
- N° du bac :
- Bac cassé
- Bac brûlé
- Bac volé (joindre l'attestation sur l'honneur au verso)

COLLECTE SÉLECTIVE – TRI

- Volume inadapté / ancien volume :
- N° du bac :
- Bac cassé
- Bac brûlé
- Bac volé (joindre l'attestation sur l'honneur au verso)

4.2 VOLUME SOUHAITÉ :

ORDURES MÉNAGÈRES

- 120 litres (foyer 1-2 personnes)
- 240 litres (foyer 3-5 personnes)
- 360 litres (foyer +6 personnes)
- 660 litres (entreprises et habitat collectif)

COLLECTE SÉLECTIVE – TRI

- 120 litres (foyer 1-2 personnes)
- 240 litres (foyer 3-5 personnes)
- 360 litres (foyer +6 personnes)
- 660 litres (entreprises et habitat collectif)

5. LIVRAISON DE BACS : volume souhaité

ORDURES MÉNAGÈRES Le volume du bac est pris en compte dans le calcul de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

- 120 litres (foyer 1-2 personnes)
- 240 litres (foyer 3-5 personnes)
- 360 litres (foyer +6 personnes)
- 660 litres (entreprises et habitat collectif)

COLLECTE SÉLECTIVE – TRI

- 120 litres (foyer 1-2 personnes)
- 240 litres (foyer 3-5 personnes)
- 360 litres (foyer +6 personnes)
- 660 litres (entreprises et habitat collectif)

Fait à, le

Signature obligatoire

Conditions sur la protection des données au verso du formulaire

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU VOL DE BACS



A remplir uniquement si un bac a été volé

Je soussigné(e)
Résidant au
Sur la commune de

Agissant en qualité de :

- Propriétaire
 Locataire
 Gestionnaire, représentant la société :

Certifie sur l'honneur que le(s) conteneur(s) :

- D'ordures ménagères : (indiquer le numéro du bac)
 De collecte sélective - tri

Mis à ma disposition par le SICTOM de la région d'Auneau (à compléter si différente de l'adresse du déclarant)

A l'adresse.....
Sur la commune de

A (ont) été volé(s) le

Fait à
Le

Pour servir et valoir ce que de droit.
Signature obligatoire

Règlement Général à la Protection des Données

1- MES DROITS

En vertu du règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (désigné par le sigle RGPD) le président du SICTOM de la Région d'Auneau, en tant que responsable de traitement, se doit de faciliter le droit d'accès (art. 15), le droit de rectification (art. 16), le droit à l'effacement (art. 17), le droit à la limitation du traitement (art. 18), le droit à la portabilité des données (art. 20) et le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage (art. 22).

Je suis informé que je pourrais exercer mes droits en me rendant au SICTOM de la Région d'Auneau, en faisant une demande par courrier au 4 rue de la République 28150 OUARVILLE ou en faisant une demande par mail à l'adresse dpo@recia.fr. Il m'est également possible d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (CNIL) si je n'ai pas reçu de réponse satisfaisante dans un délai raisonnable (un mois, en vertu du considérant 59 du RGPD) ou si je considère que le traitement de données à caractère personnel qui me concerne constitue une violation du RGPD.

Je suis informé que les destinataires de mes données pour l'ensemble de ces traitements sont le SICTOM de la Région d'Auneau, le prestataire de collecte et les services fiscaux. Aucun autre service, agent public, organisme/entreprise ou personne privée extérieurs ne sera destinataire de mes données.

2- DONNÉES COLLECTÉES

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné au Syndicat de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de la Région d'Auneau ; pour la finalité suivante : enregistrement dans le logiciel de bac. Les destinataires des données sont le SICTOM de la Région d'Auneau, le prestataire de collecte et les services fiscaux.

3- SÉCURITÉ DES DONNÉES COLLECTÉES

Concernant les données collectées, et conformément à l'art. 32 du RGPD, les destinataires de mes données, sus mentionnés, mettront en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au(x) risque(s).

4- DURÉE DE CONSERVATION

Les informations renseignées seront conservées pendant 2 ans et 3 mois.

5- MISE À JOUR DES DONNÉES

Chaque personne qui a consenti à fournir des données à caractère personnel est invitée à prendre contact avec le SICTOM pour toute modification la concernant (modification d'adresse ou moyen(s) de contact, modification des consentements déjà accordés).